



Aux services cantonaux du cadastre en les priant  
de transmettre l'information aux services  
cantonaux concernés  
Aux offices fédéraux intéressés<sup>1</sup>

Numéro de dossier: 511.34  
Dossier traité par: Isabelle Rey  
Wabern, le 22 avril 2024

**Circulaire MO 2024 / 02**

**Instruction «Noms de communes et de localités: Examen préalable, approbation et publication»**

—

Modification du 1<sup>er</sup> mai 2024

Mesdames, Messieurs,

Par cette circulaire, nous vous informons que l'instruction ««Noms de communes et de localités – Examen préalable, approbation et publication» a été modifiée. Les modifications sont décrites en détail au chapitre 5 de l'instruction. L'instruction modifiée entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Vous trouverez l'instruction actualisée dans le guide pour les professionnels du système cadastral suisse: [www.cadastre-manual.admin.ch](http://www.cadastre-manual.admin.ch) > Guide Mensuration Officielle > Aspects juridiques & publications MO > Instructions Mensuration officielle.

Le jeu de géodonnées de base «Répertoire officiel des localités avec le code postal et le périmètre, ID181» est un jeu de données liant les autorités et de la responsabilité unique de la Confédération. Par conséquence, la publication de jeux de données cantonaux ou locaux est à proscrire. Le jeu de géo-données de base peut être utilisé via les services mis à disposition par l'Office fédéral de topographie swisstopo.

La présente circulaire remplace la circulaire MO 2024 / 01 «Noms de communes et de localités – Examen préalable, approbation et publication».

---

<sup>1</sup> OFS, CFF, OFT, Post CH SA Réseau postal et vente, Post CH SA PostMail, Office chargé du droit du registre foncier et du droit foncier, OFAG, SECO, Surveillance des prix, OFCOM, armasuisse, DDPS Secrétariat général



Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Office fédéral de topographie  
Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales

Marc Nicodet, ing. géom. brev.  
Responsable de domaine

Office fédéral de topographie  
Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales

Christoph Käser  
Responsable de processus mensuration  
officielle et du cadastre RDPPF